

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°298

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 16 août 2009
XI^{ème} Dimanche après la Pentecôte

Notre Dame de la Salette : Priez pour nous !

Essayer de comprendre ...

Les événements semblant se précipiter, et l'horizon s'assombrissant, il nous faut bien essayer de comprendre ! Car, si on en croit le porte-parole de la FSSP X – le glorieux et triomphant abbé Céliier – le plan de réintégration de celle-ci, prévu en trois étapes, en serait arrivé à la troisième qu'il prévoit ainsi – c'est lui le planificateur – : « *Et tout à la fin interviendra la régularisation canonique, redonnant à la Fraternité un statut clair et stable* » ! (« Monde et Vie » n° 806 – 31 janvier 2009). Notez bien que l'abbé Céliier n'utilise pas le conditionnel. La régularisation canonique de la Fraternité « **interviendra** » ! Il en est certain. Ce qui implique forcément que la Fraternité aura avalé pas mal de coulevres quand on sait la fermeté avec laquelle le Vatican entend maintenir les acquis du Concile ! Dés lors, pourquoi avons-nous combattu ? Quelle tristesse ! Par ailleurs, dans sa conférence du 31 juillet à Mentzingen, Mgr Fellay a déjà envisagé le statut qui serait celui de la Fraternité, quand les accords seront signés : « *mon souhait serait une prélatrice, mais je n'ai pas de préférence* » (La Porte Latine). On peut donc conjecturer que c'est bien vers une « *prélatrice* » que l'on pourrait s'orienter.

Qu'est-ce qu'une prélatrice ?

Les lecteurs de ce « *Courrier* » ne sont pas des analphabètes, mais il n'est pas très courant que l'on ait à se pencher sur ce sujet.

Il existe, diverses « *prélatrices* » mais la plus connue est la « *prélatrice personnelle* », celle de l'« *Opus Dei* ». C'est même la seule à l'heure actuelle. Elle est le fruit du Concile Vatican II et c'est Jean Paul II qui l'érigea en prélatrice personnelle de dimension internationale, par la Constitution apostolique « *Ut sit* » du 28 novembre 1982, devenue exécutoire le 19 mars 1983. Les béotiens – espèce à laquelle je reconnais humblement appartenir – peuvent, s'ils ne font que survoler les aspects de cette concession, lui trouver un aspect engageant. L'Opus Dei est une structure juridictionnelle qui possède son autonomie propre et une juridiction ordinaire. Le canon 295 § 1 stipule : « *La prélatrice personnelle est régie par les statuts établis par le Siège Apostolique, et un prélat est mis à sa tête comme Ordinaire propre ; celui-ci a le droit d'ériger un séminaire national ou international, ainsi que d'incardiner des séminaristes et de les appeler aux ordres au titre du service de la prélatrice.* » Que demander de mieux ? ... On comprend que ce soit considéré comme une panacée honnête ! Mais on ne peut sûrement pas faire l'injure à Mgr Fellay de s'en être tenu à ces dispositions sans les avoir étudiées. Or, déjà dans ce canon (n° 295) on découvre qui en tient effectivement les rênes. **Les statuts de la prélatrice sont établis par le Siège Apostolique !** D'autre part : **un prélat est mis à sa tête comme ordinaire propre !** Donc, Rome en établira les statuts et en fixera le prélat. Le canon 297 précise, en outre, que ces statuts déterminent les rapports de la prélatrice avec les Evêques diocésains... Mais il y a bien pire ! Si vous visitez le site de l'Opus Dei vous y découvrirez des précisions intéressantes tirées desdits statuts ! Par exemple, si la prélatrice « *dépend de façon immédiate et directe du Souverain Pontife* » (ce qui, en des temps ordinaires, semble tout à fait légitime...) ses « **fidèles laïcs restent des fidèles des diocèses où ils résident** et, par conséquent, ils continuent d'être **soumis à l'évêque diocésain de la même manière et sur les mêmes questions que les autres baptisés, leurs égaux** » !... Je regrette infiniment d'avoir à le dire, mais, dans la situation actuelle, j'en suis fort éloigné et n'ai nulle envie de changer d'attitude ! Et les diacres et les prêtres incardinés doivent « *favoriser les relations fraternelles avec les membres du presbyterium diocésain et **observer avec soin la discipline générale du clergé*** » etc ... etc.... Tout est solidement verrouillé.

Il faudrait être bien naïf pour imaginer que la Rome des antichrists se montre plus conciliante et plus arrangeante dans l'élaboration – par elle – des statuts de la prélature évoquée par Mgr Fellay... quand on voit la fourberie dont elle a fait preuve lors de la publication des deux derniers « *Motu proprio* » concernant la messe et les excommunications ! Si les tractations se poursuivent, une fois de plus : le piège fonctionnera !

Ce qui obscurcit tout !

Ce qui obscurcit et perturbe tout débat, c'est que, depuis plusieurs années, on se comporte comme si nous n'avions pas été mis en garde contre une situation prédite et annoncée à Fatima et à la Salette (« *Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'antéchrist* ») et comme si l'Eglise n'était pas aux mains de ses pires ennemis ! Que le cardinal Ratzinger ait été, avec ses complices, le cardinal Angelo Sodano, l'archevêque Tarcisio Bertone et le cardinal Dario Castrillon de Hoyos, l'auteur du faux troisième secret de Fatima ne dérange plus personne ! Or **il y a là un acte monstrueux** ! Rappelons que, en mars 2002, le cardinal Mario Luigi Ciappi, théologien de Jean Paul II, a déclaré (in journal « *Catholique* ») : « *Dans le troisième secret, il est prédit entre autres choses que la grande apostasie de l'Eglise commencerait au sommet* » Et le cardinal Oddi a écrit, lui, dans le journal « *Il Sabato* » du 17 mars 1990 : « *Le troisième secret n'a rien à voir avec Gorbatchev ! La Sainte Vierge nous y avertissait de **l'apostasie dans l'Eglise*** » raison pour laquelle, bien sûr, il ne fut pas révélé en 1960, comme il aurait dû l'être. Nous étions à la veille du Concile ! Dans son ouvrage « **La bataille finale du démon** » le Père Paul Kramer écrit : « *Ce sont ces hommes* (les quatre mentionnés ci-dessus) *qui ont pris le commandement pour essayer rien moins que de **tuer le message de Fatima*** et, avec lui, l'espoir envoyé du Ciel au monde de notre temps. Ils ont combiné et conspiré, et puis ils ont agi publiquement pour imposer à l'Eglise une version du message de Fatima qui ne ressemble en rien à la prophétie que la Mère de Dieu a délivré au monde pour toute l'humanité (...) **ils méritent donc d'être identifiés comme les responsables de ce crime que nous alléguons ici.** » Crime abominable, pourrait-on ajouter ! (Consultez le site Internet : « *La bataille finale du démon* » vous y trouverez des citations intéressantes)

Dans le même ouvrage, le Père Kramer, particulièrement bien documenté, ajoute cette précision qui en dit long sur la minutie mise à « *tuer le message de Fatima* » : « *Le Père Joaquim Alonso, Docteur en théologie et philosophie de l'Université grégorienne de Rome, qui fut professeur de philosophie à Rome, Madrid et Lisbonne, fut pendant 16 ans l'archiviste officiel de Fatima, désigné par l'Evêque de Fatima, pour préparer l'étude critique et définitive de Fatima. Or, c'est le Père Edouard Dhanis, l'un des auteurs du « Catéchisme hollandais » (hérétique n.d.l.r.) et qui fit carrière en essayant de déboulonner le message de Fatima, qui fut le seul « expert » de Fatima mentionné par le Cardinal Ratzinger dans le document du 26 juin 2000 : « Le Message de Fatima »*

Lorsque, sachant cela, on découvre dans l'interview que Mgr Fellay a accordée le 31 juillet à Apcom (publiée sur « *La Porte Latine* ») qu'il considère Benoît XVI comme une « *personne intègre qui prend très au sérieux la situation de l'Eglise* », on devrait être en droit de s'en déclarer surpris... sans passer pour un ennemi de la FSSP X !... Car : ou bien Ratzinger – devenu Benoît XVI – a changé et prend désormais « *très au sérieux la situation de l'Eglise* » et alors il faut qu'il frappe sa coulpe et qu'il répare officiellement le scandaleux outrage qu'il a fait à la Très Sainte Vierge Marie, ou bien il n'a pas changé et il reste l'un des « **responsables de ce crime** » (dixit Père Kramer) avec lequel il devrait être impossible d'ouvrir le moindre début du plus petit dialogue. Car **ce crime est la source de tout le désordre né dans l'Eglise... depuis 1960** (et même avant mais c'est à partir de cette date que tout s'est accéléré). Benoît XVI ose se dire préoccupé par la situation de l'Eglise ? Il en est en grande partie le responsable ! Et tous ses derniers déplacements, ses dernières déclarations, ses dernières encycliques prouvent que s'il a changé... c'est en pire, comme me l'écrivait Mgr Lefebvre dans l'une des lettres qu'il m'a adressées.

Et cependant le ralliement devient de plus en plus probable.-

Les choses iraient beaucoup plus vite s'il ne restait un écueil. Et il est de taille ! C'est Mgr Lefebvre, ce géant de la Foi et ce défenseur de l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique et romaine ! On peut difficilement faire l'impasse sur l'enseignement sans équivoque de celui, qui sera sûrement porté sur les autels quand le Cœur Immaculé de Marie triomphera !

Alors on prend tout doucement ses distances avec les déclarations du fondateur de la Fraternité. C'est fait avec un art consommé de la manipulation. Vous en trouverez la preuve dans « *Fidélité* » (n° 189 - mai juin 2009) On peut y lire (p.65) : **Question** : « *La Fraternité s'écarte-t-elle des paroles de Monseigneur ?* » – **Réponse** : « *A supposer qu'elle s'en écarte, elle aurait le droit de le faire sur certains points (...) La Fraternité est autorisée à s'écarter des choix prudents de ses supérieurs passés, voire de son fondateur dès lors qu'elle reste fidèle à sa mission* » ! Tout est délicatement enrobé. Mais c'est dit et on peut donc s'attendre à ce que l'on s'en écarte effectivement. Je ne puis tout citer, aussi pour qu'on ne puisse pas m'accuser (comme on l'a fait) de trafiquer les textes, j'invite les lecteurs à se forger une opinion personnelle en lisant l'intégralité de cet éditorial.

Il n'y aura pas de Courrier dimanche prochain. Le prochain n° sera diffusé le dimanche 30 août..